RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 07591
Numéro SIREN : 431 252 121
Nom ou dénomination : EQUITIS GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2020 sous le numéro de dépôt 70782



20200707822019

DATE DEPOT : 16/09/2020

N° DE DEPOT : 70782

N° GESTION : 2000B07591

N° SIREN : 431252121

DENOMINATION : EQUITIS GESTION

ADRESSE : 6 place de la République Dominicaine 75017 Paris

MILLESIME : 2019

.

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
21 SEP. 2020
Sous le N° : 70782

EQUITIS GESTION
Société par Actions Simplifiée au capital de 751 014 €
Siège social : 6, Place de la République Dominicaine 75017 PARIS
431 252 121 R.C.S. PARIS

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 JUILLET 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante :

Le bénéfice de l'exercice de	589 207,39 €
Augmenté du « Report à Nouveau » créditeur de	4 158,04 €
Représentant un montant total disponible de	593 365,43 €
Est affecté :	
- A titre de dividendes à l'Associé Unique à hauteur de Soit 15,3792 € par action	350 000,00 €
- Au poste « Autres réserves » à hauteur de Le portant à 1 100 000 €	240 000,00 €
- Le solde soit Au poste « Report à Nouveau »	3 365,43 €

Il est précisé que la totalité des sommes distribuées au titre de l'exercice est éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3-2° du CGI.

Ces sommes seront mises en paiement le 30 septembre 2020 au plus tard.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, et l'abattement correspondant ont été les suivants :

Exercice	Dividende	montant éligible à l'abattement (art. 158-3-2° du CGI)	montant non éligible à l'abattement (art. 158-3-2° du CGI)
2016	700 000 €	700 000 €	
2017	1 500 000 €	1 500 000 €	
2018	1 400 000 €	1 400 000 €	

Pour extrait certifié conforme

Le Président
M. Stéphan CATOIRE

EQUITIS GESTION
Société par Actions Simplifiée
6, place de la République Dominicaine
75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

SEFAC

SEFAC

EQUITIS GESTION
Société par Actions Simplifiée
6, place de la République Dominicaine
75017 PARIS

A l'Associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **EQUITIS GESTION** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Président le 23 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 23 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

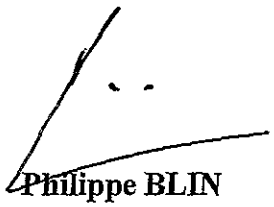
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 21 juillet 2020

Le Commissaire aux comptes :
SEFAC



Philippe BLIN
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	157 150	96 036	61 114	113 497
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	35 250		35 250	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	209 319	195 031	14 288	50 567
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	730		730	730
Prêts	2 633 753		2 633 753	2 523 488
Autres immobilisations financières	38 276		38 276	38 276
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**3 074 479**	**291 067**	**2 783 411**	**2 726 558**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**5 378**		**5 378**	**6 012**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 013 557	212 228	1 801 329	2 652 268
Autres créances	462 890	6 188	456 702	144 610
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	74 183	949	73 234	514 326
Disponibilités	4 807 641		4 807 641	2 527 142
Charges constatées d'avance (3)	1 042 008		1 042 008	222 788
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**8 405 656**	**219 365**	**8 186 292**	**6 067 145**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**11 480 135**	**510 432**	**10 969 703**	**8 793 703**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			255 263	106 722
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	751 014	751 014
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	75 101	75 101
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	860 000	830 000
Report à nouveau	4 158	3 649
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**589 207**	**1 430 509**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 279 481**	**3 090 273**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 577	1 128
Emprunts et dettes financières diverses (3)	762 713	1 517 438
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	109 416	44 871
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 488 069	1 486 091
Dettes fiscales et sociales	865 287	836 582
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	919 060	823 535
Produits constatés d'avance (1)	1 544 100	993 785
TOTAL DETTES	**8 690 222**	**5 703 430**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**10 969 703**	**8 793 703**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 580 806	5 658 559
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 577	1 128
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	10 133 529	314 357	10 447 886	8 694 246
Chiffre d'affaires net	10 133 529	314 357	10 447 886	8 694 246
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				11 292
Autres produits			10 802	774
Total produits d'exploitation (I)			10 458 688	8 706 312
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			6 184 998	4 248 296
Impôts, taxes et versements assimilés			225 123	198 234
Salaires et traitements			2 007 937	1 451 942
Charges sociales			1 053 175	804 387
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			91 139	89 419
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			125 865	11 588
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			8 772	6 001
Total charges d'exploitation (II)			9 697 009	6 809 866
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			761 678	1 896 445
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				6 116
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			110 265	93 222
Autres intérêts et produits assimilés (3)			-12 998	13 453
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			1 841	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			99 108	112 792
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			413	1 686
Intérêts et charges assimilées (4)			45 275	17 438
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			2 649	
Total charges financières (VI)			48 337	19 124
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			50 771	93 668
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			812 449	1 990 113

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 000
Sur opérations en capital	4 903	154 466
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**4 903**	**155 466**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	623	63 137
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**623**	**63 137**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**4 280**	**92 329**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	227 521	651 933
Total des produits (I+III+V+VII)	**10 562 698**	**8 974 569**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**9 973 491**	**7 544 060**
BENEFICE OU PERTE	**589 207**	**1 430 509**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	110 265	93 222
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	45 275	17 438

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 10 969 703 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 589 207 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 9 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 1 à 5 ans
* Matériel informatique : 1 à 5 ans
* Mobilier : 3 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	157 150			157 150
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		35 250		35 250
Immobilisations incorporelles	**157 150**	**35 250**		**192 400**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	132 965			132 965
- Matériel de transport	4 542			4 542
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 335	2 477		65 812
- Emballages récupérables et divers	6 000			6 000
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**206 842**	**2 477**		**209 319**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	730			730
- Prêts et autres immobilisations financières	2 561 764	110 265		2 672 029
Immobilisations financières	**2 562 494**	**110 265**		**2 672 759**
ACTIF IMMOBILISE	**2 926 486**	**147 992**		**3 074 479**

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
Frais engagés pour le déploiement d'un logiciel	157 150	3
Frais de recherche	**157 150**	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	43 653	52 383		96 036
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**43 653**	**52 383**		**96 036**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	108 205	24 760		132 965
- Matériel de transport	4 542			4 542
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 528	13 996		57 524
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**156 275**	**38 756**		**195 031**
ACTIF IMMOBILISE	**199 928**	**91 139**		**291 067**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 190 484 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 633 753	216 987	2 416 766
Autres	38 276	38 276	
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 013 557	2 013 557	
Autres	462 890	462 890	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 042 008	1 042 008	
Total	**6 190 484**	**3 773 718**	**2 416 766**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus/prêt IQEQ Particip.	216 987
Clients - factures à établir	1 103 100
Total	**1 320 087**

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière du portefeuille se monte à 73 234 euros pour une valeur comptable de 74 183 euros. Le montant des moins-value latentes correspondantes est de 949 euros.

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 949 euros.

La dépréciation éventuelle est déterminée par comparaison entre la valeur d'acquisition et :
- titres côtés : le cours moyen du dernier mois ;
- autres titres : la valeur probable de négociation ou valeur liquidative connue à la clôture des comptes.

Capitaux propres

Composition du capital social

Le capital social d'un montant de 751 014 euros se décompose de 22 758 titres d'une valeur nominale de 33,00 euros.

Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice précédent a été affecté selon une décision de l'assemblée générale du 28/06/2019 de la manière suivante :

	Montant
Report à nouveau de l'exercice précédent	3 649
Résultat de l'exercice précédent	1 430 509
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**1 434 158**
Affectations aux réserves	30 000
Distributions	1 400 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	4 158
Total des affectations	**1 434 158**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	751 014				751 014
Réserve légale	75 101				75 101
Réserves générales	830 000	30 000	30 000		860 000
Report à Nouveau	3 649	509	509		4 158
Résultat de l'exercice	1 430 509	-1 430 509	589 207	1 430 509	589 207
Autres répartitions		1 400 000			
Total Capitaux propres	**3 090 273**		**619 717**	**1 430 509**	**2 279 481**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 580 806 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 577	1 577		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	762 713	762 713		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 488 069	4 488 069		
Dettes fiscales et sociales	865 287	865 287		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	919 060	919 060		
Produits constatés d'avance	1 544 100	1 544 100		
Total	**8 580 806**	**8 580 806**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	762 713			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - factures non parv.	2 091 224
Intérêts courus à payer	1 504
IC sur C/C IQEQ Group Part.	62 713
Dettes prov. pour congés à payer	74 297
Personnel - bonus à payer	102 689
Charges soc. sur congés à payer	42 871
Charges soc. sur bonus à payer	59 254
Etat - autres charges à payer	17 037
Total	**2 451 589**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 042 008		
Total	**1 042 008**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 544 100		
Total	**1 544 100**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	9 786 132	313 482	10 099 613
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	347 398	875	348 273
TOTAL	10 133 529	314 357	10 447 886

Reconnaissance des produits

Les deux activités principales d'Equitis Gestion sont les suivantes :

- La gestion de fonds (FCPR et FIP principalement). Cette activité est rémunérée, d'une part par des commissions qui sont reconnues au fur et à mesure de l'exécution des prestations. Elles sont calculées en fonction des clauses de chaque contrat. De façon exceptionnelle, Equitis Gestion peut percevoir une rémunération complémentaire lors de la liquidation du fonds dénommée "carried interest".

- Activité de fiduciaire. Le chiffre d'affaires de cette activité est reconnu au fur et à mesure de l'exécution des prestations et est calculé en fonction des conditions prévues dans chaque contrat de fiducie.

La société gère au 31 décembre 2019 131 fiducies pour un montant d'actifs sous gestion d'environ 10 milliards d'euros.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

En application du décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes et au titre des conseils et prestations de services directement liées à la mission de contrôle légal des comptes s'élèvent aux montants mentionnés ci-dessous :

Honoraires de certification des comptes : 12 073 euros
Honoraires des autres services : 0 euros

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges	623	
Produits des cessions d'éléments d'actif		4 903
TOTAL	623	4 903

Autres informations

Evénements postérieurs à la clôture

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de la continuité de l'exploitation. L'activité est toutefois affectée par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui a débuté au premier trimestre 2020 et un impact négatif sur les réalisations est attendu en 2020. Compte tenu du caractère récent de la pandémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, les conséquences de cette crise n'ont pas pu être évaluées avec précision. A la date d'arrêté des comptes, aucune incertitude significative susceptible de remettre en cause l'application du principe de continuité de l'exploitation n'a été identifiée.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 17 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	17	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	**17**	

Engagements financiers

Garantie à première demande

Dans le cadre de l'exécution de l'obligation de toute nature résultant du contrat de bail commercial conclu à effet du 15 décembre 2010 entre la société Immobilière Dassault, transféré à la société Swiss Life Immobilier sise 7 rue Belgrand, à Levallois Perret, et la société Equitis Gestion, cette dernière a fourni une garantie bancaire à première demande correspondant à six mois de loyer taxes comprises et toutes charges à la signature du bail, soit 74 203 euros dont la date d'échéance est le 15 décembre 2020. Par ailleurs, des valeurs mobilières de placements ont fait l'objet d'un nantissement pour ce même montant à titre de caution de loyer.

Engagement de comblement de passif

La société Equitis Gestion a développé une activité de fiduciaire ("fiducie gestion" et "fiducie sûreté"). Sur aucun des contrats de fiducie conclus, la société n'a d'engagement en comblement de passifs envers les fiducies.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 128 567 euros